

SERVICES BANCAIRES AUX ENTREPRISES

Guide-conseil des services bancaires aux entreprises



Liste des frais et des
taux d'intérêt

En vigueur à compter du
1^{er} septembre 2013

À la hauteur de vos besoins bancaires

Choisissez l'ensemble de services bancaires qui convient à votre entreprise. Chez BMO Banque de Montréal, nous offrons un éventail varié de solutions conçues pour répondre à vos besoins. Que vous veniez de démarrer votre entreprise ou cherchiez des moyens d'en accroître la rentabilité, nous pouvons vous aider.

Nous nous engageons à vous offrir des services bancaires à la hauteur de vos besoins. À cette fin, nous vous proposons, outre les solutions dont vous avez besoin, des options qui vous permettent de réduire, voire d'éliminer, de nombreux frais. Nous vous offrons notamment un éventail d'options telles que notre Centre contact clientèle – Services aux entreprises et une gamme économique de programmes de services bancaires courants aux entreprises.

Vous trouverez dans ce guide tous les renseignements dont vous avez besoin pour tirer le maximum de vos affaires bancaires courantes. Consultez-le pour en savoir plus sur notre vaste gamme de produits et de services qui allient toute la simplicité, la commodité et la souplesse auxquelles nous avons habitué nos clients.

Cela dit, nous sommes toujours à votre disposition pour répondre à vos questions en ligne, par téléphone ou en personne, dans n'importe laquelle de nos succursales.



Si vous avez conclu un contrat sur mesure avec nous, celui-ci régira les frais qui s'appliquent à votre situation.

Frais de service

Advenant une augmentation des frais indiqués dans le présent document, une liste indiquant les modifications sera envoyée aux clients recevant un relevé de compte d'entreprise 30 jours avant son entrée en vigueur. Des avis de modification seront affichés en succursale et à l'adresse bmo.com 60 jours avant l'entrée en vigueur des modifications.

Taxes

Le guide indique quels services sont assujettis à la taxe sur les produits et services (TPS) ou à la taxe de vente harmonisée (TVH), selon le cas. Le montant des taxes figure séparément sur vos relevés, reçus, etc.

Taux d'intérêt sur les dépôts

Les taux d'intérêt peuvent changer sans préavis. Vous pouvez obtenir les taux en vigueur en vous adressant à une succursale de BMO Banque de Montréal, en allant à bmo.com/taux ou en téléphonant au Centre contact clientèle – Services aux entreprises, au 1-877-262-5907. Les taux d'intérêt indiqués sont annuels.

Nous nous ferons un plaisir de répondre à tous vos besoins en matière de services bancaires.

Les renseignements contenus dans cette brochure sont à jour en date du 1^{er} septembre 2013, mais peuvent changer.

À moins d'indication contraire, les services sont fournis par BMO Banque de Montréal.

Dans certains cas, l'utilisation de ces services peut être restreinte et ne pas être à la portée de tous les clients.

Plusieurs produits et services décrits dans le présent guide-conseil sont assortis de modalités.

Pour en savoir plus sur nos produits et services, adressez-vous à la succursale de BMO Banque de Montréal la plus proche ou communiquez avec le Centre contact clientèle – Services aux entreprises au 1-877-262-5907.

Table des matières

Table des matières	Page	
Services bancaires en direct pour entreprises	1	Comptes qui ne sont plus offerts 11
Carte de débit BMO ^{MD} d'entreprise		Les comptes ci-dessous ne sont plus offerts. Les renseignements sont fournis à l'intention des titulaires de comptes actuels seulement.
Services bancaires par téléphone		Compte d'épargne véritable
Services bancaires en ligne		Compte d'épargne avec chèques
Services bancaires mobiles		
Services de dépôt pour entreprises	2	Programmes qui ne sont plus offerts 12
Compte courant d'entreprise		Les programmes ci-dessous ne sont plus offerts. Les renseignements sont fournis à l'intention des titulaires de programmes actuels seulement.
Compte d'épargne à taux Avantageux pour entreprises		Programme Instabanque ^{MD} Plus pour petites entreprises
Investicompte ^{MD} d'entreprise		Programme Maxi-Service pour petites entreprises
Compte pour organismes à but non lucratif	4	Votre satisfaction nous tient à cœur 14
Compte Agri-investissement	5	Résolution des différends
Programmes de services bancaires aux entreprises	6	
Programme Petites entreprises		
Programmes Mérite et Assistance Mérite ^{MD}		
Autres services et frais	8	

Services bancaires en direct pour entreprises

BMO Banque de Montréal vous offre un éventail complet de produits et de services pour répondre à vos besoins en tout temps, jour et nuit. Pour plus de renseignements, passez à la succursale la plus proche ou appelez le Centre contact clientèle – Services aux entreprises au 1-877-262-5907.

Carte de débit BMO d'entreprise

Service permettant aux entreprises clientes admissibles d'avoir accès à des guichets automatiques jour et nuit, 7 jours sur 7.

Grâce à ce service pratique, les clients peuvent faire des dépôts, payer des factures, retirer de l'argent, effectuer des virements d'un compte d'entreprise à un autre et obtenir des renseignements sur leurs comptes.

Services bancaires par téléphone

Un moyen commode d'obtenir des renseignements ou d'effectuer des transactions n'importe où au Canada ou aux États-Unis, par téléphone. Vous pouvez vérifier le solde de votre compte, virer des

fonds entre les comptes liés à votre carte de débit BMO d'entreprise, payer certaines factures ou vous renseigner sur les taux d'intérêt sur dépôts ainsi que sur les taux exigés à l'égard des prêts ou des prêts hypothécaires. Pour accéder aux services bancaires par téléphone, composez le 1-877-262-5907.

Services bancaires en ligne

Vous pouvez utiliser Internet pour accéder à vos comptes de BMO Banque de Montréal et facilement obtenir des renseignements sur un compte, faire des virements, régler des factures et transmettre des demandes spéciales directement à BMO. Pour accéder aux Services bancaires en ligne, consultez bmo.com.

Services bancaires mobiles

Grâce aux Services mobiles BMO¹, vous pouvez accéder en toute sécurité aux comptes associés à votre carte de débit BMO pour entreprise à partir de n'importe quel appareil mobile avec accès Internet. Après votre inscription aux Services bancaires en ligne, vous pouvez accéder à nos services mobiles avec l'application des Services mobiles BMO (offerte dans l'App Store^{SM+} d'Apple^{®+}, Google Play^{TM++} Store et BlackBerry World^{TM#}) ou sur m.bmo.com. Pour en savoir plus, consultez bmo.com/mobileentreprise afin de télécharger une application gratuite pour votre téléphone intelligent².

1. Les services bancaires mobiles ne sont offerts qu'aux clients inscrits aux Services bancaires en ligne. 2. BMO n'impose aucuns frais d'accès aux services bancaires mobiles en plus des frais mensuels du programme de services bancaires courants ou du compte. Cependant, votre fournisseur de services pourrait vous imposer des frais de service supplémentaires. Si vous avez des questions au sujet de votre appareil mobile, adressez-les à votre fournisseur de services ou de l'appareil.

Services de dépôt pour entreprises

Notre compte courant d'entreprise est une solution rentable pour vos besoins en matière de services bancaires.

Les frais sont proportionnels à l'utilisation des services et sont facturés mensuellement. Pour la liste des services additionnels et des frais non indiqués, consultez la section Autres services et frais.

Service

Monnaie du compte, intérêts et frais en :

Frais de dépôt par transaction¹

- Dépôt à la succursale
- Dépôt à un guichet automatique
- Point de vente
- Retour par carte de débit/contrepassation
- Crédit préautorisé/transfert électronique de fonds

Frais associés au contenu des dépôts

- Billets de banque (par tranche de 1 000 \$)
- Pièces (par tranche de 100 \$; les pièces en \$ US ont la même valeur que les pièces en \$ CA)
- Articles (par article; p.ex. : chèque) – *La valeur des chèques en dollars US déposés dans un compte en dollars US n'est portée au compte que de un à trois jours ouvrables plus tard pour permettre la compensation et le règlement international.*

Frais de débit par transaction¹

- Chèque
- Prélèvement automatique/transfert électronique de fonds
- Achat par carte de débit
- Retrait au guichet automatique
- Retrait à la succursale
- Règlement de facture (à la succursale ou par carte de débit)
- Virement entre comptes à la demande du client (à la succursale ou par carte de débit)

Frais mensuels d'administration de compte

Relevé mensuel en ligne avec images de chèques³

Frais pour relevé mensuel papier avec images de chèques³

Frais additionnels si le relevé doit être produit plus souvent que prévu pour le compte (par cycle de relevé)

Intérêts versés mensuellement

Dans les comptes en dollars US, les intérêts sont calculés selon le solde de fermeture quotidien des fonds compensés et sont versés chaque mois. La valeur des chèques en dollars US déposés dans un compte en dollars US n'est donc portée au compte que de un à trois jours ouvrables plus tard pour permettre la compensation et le règlement international.

Service TransfertÉclair^{MD,4}

Ajoutez un programme de services bancaires courants aux entreprises

1. Les transactions comprennent les chèques négociés et les autres transactions de débit ou de crédit portées au compte, y compris les dépôts, les retraits, les crédits et les débits électroniques, les règlements de factures par débit ou les débits et les crédits par carte de débit. **2.** Certaines transactions ne sont pas applicables à tous les comptes. Lorsqu'une transaction non applicable (sans objet) est présentée à la Banque de Montréal, cette dernière peut accepter de la traiter. Le cas échéant, les frais de service exigés seront fonction des frais associés aux dépôts et retraits en succursale ou aux chèques. **3.** Les images de chèques

Ouvrez également un compte d'épargne à taux Avantageux pour entreprises pour faire fructifier vos excédents de trésorerie.

Compte courant d'entreprise ²		Compte d'épargne à taux Avantageux pour entreprises ²		Investicompote d'entreprise ²	
\$ CA	\$ US	\$ CA	\$ US	\$ CA	\$ US
1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$
1,00 \$	s. o.	1,00 \$	s. o.	1,00 \$	s. o.
1,00 \$	s. o.	s. o.	s. o.	1,00 \$	s. o.
Sans frais	s. o.	Sans frais	s. o.	Sans frais	s. o.
0,65 \$	0,65 \$	1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$
2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$
2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$
0,20 \$	0,20 \$	0,20 \$	0,20 \$	0,20 \$	0,20 \$
1,00 \$	1,00 \$	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
1,00 \$	1,00 \$	s. o.	s. o.	1,00 \$	1,00 \$
1,00 \$	s. o.	s. o.	s. o.	1,00 \$	s. o.
1,00 \$	s. o.	5,00 \$	s. o.	1,00 \$	s. o.
1,00 \$	1,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	1,00 \$	1,00 \$
1,00 \$	1,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	1,00 \$	1,00 \$
Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais
6,00 \$	6,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	2,00 \$	2,00 \$
Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais
2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$
5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$
s. o.	s. o.	✓	✓	✓	✓
		Solde de fermeture quotidien	Solde de fermeture quotidien des fonds compensés	Solde de fermeture quotidien	Solde de fermeture quotidien des fonds compensés
✓	s. o.	s. o.	s. o.	✓	s. o.
✓	s. o.	Programme Petites entreprises seulement	s. o.	s. o.	s. o.

ne sont incluses que dans les relevés en ligne ou papier de comptes assortis d'un privilège de chèques. 4. Transfertclair est un service simple et gratuit offert à tous les clients de la Banque de Montréal. Vous pouvez l'utiliser pour transférer un nombre illimité de vos prélèvements automatiques existants (virements automatiques pour le règlement de factures) ou de vos dépôts directs actuellement effectués dans un ou plusieurs comptes d'une autre institution financière dans un compte courant d'entreprise, un Investicompote d'entreprise ou un compte pour organismes à but non lucratif.

Compte pour organismes à but non lucratif

Un compte productif d'intérêts assorti de frais minimes et conçu exclusivement pour des organismes locaux à but non lucratif.

Pour la liste des services additionnels et des frais non indiqués, consultez la section Autres services et frais.

		Compte pour organismes à but non lucratif
Service	Monnaie du compte, intérêts et frais en :	\$ CA
Nombre maximal de transactions ¹ par mois		20 (y compris un maximum de 5 dépôts en succursale)
Caractéristiques de votre compte offertes sans frais		
Garde des images de chèques		✓
Chèques Sécuritone de format personnel (100)		✓
Service de dépôt à toute heure pour la durée d'événements spéciaux		✓
Papier à encartoucher les pièces de monnaie		✓
Accès aux services bancaires par téléphone, en ligne, mobiles et par guichet automatique		✓
Articles de dépôt retournés impayés (contrepassations)		✓
Limites mensuelles du contenu des dépôts		
• Billets de banque		5 000 \$
• Pièces de monnaie (les pièces en \$ US ont la même valeur que les pièces en \$ CA)		500 \$
• Articles (par article; p.ex. : chèque)		50
Virement effectué à la demande du client (à la succursale ou par carte de débit)		✓
Service TransfertÉclair ²		✓
Frais mensuels d'administration de compte		✓
Relevé trimestriel papier ou en ligne		✓
Frais mensuels du programme		0 \$
Frais pour les transactions excédant le nombre maximal de transactions¹		
Frais de dépôt par transaction ¹ (y compris en succursale, à un guichet et au moyen d'un crédit électronique ³)		1,00 \$
Chèque		1,00 \$
Débit électronique ³		1,00 \$
Retrait		1,00 \$
Règlement de facture		1,00 \$
Contenu des dépôts		
• Billets de banque (par tranche de 1 000 \$)		2,25 \$
• Pièces (par tranche de 100 \$; les pièces en \$ US ont la même valeur que les pièces en \$ CA)		2,25 \$
• Articles (par article; p. ex. : chèque)		0,20 \$
Frais additionnels si le relevé est produit plus fréquemment que ce qui est prévu pour le compte (par cycle de relevé)		5,00 \$
Intérêts versés mensuellement		✓ Solde quotidien de fermeture

1. Les transactions comprennent les chèques négociés et les autres transactions de débit ou de crédit portées au compte, y compris les dépôts, les retraits, les crédits et les débits électroniques, les débits et les crédits liés au règlement de facture ou les débits et les crédits par carte de débit. **2.** TransfertÉclair est un service simple et gratuit offert à tous les clients de la Banque de Montréal. Vous pouvez l'utiliser pour transférer un nombre illimité de vos prélèvements automatiques existants (virements automatiques pour le règlement de factures) ou de vos dépôts directs actuellement effectués dans un ou plusieurs comptes d'une autre institution financière dans votre compte pour organismes à but non lucratif. **3.** Les transactions électroniques comprennent toutes les transactions effectuées et traitées de façon électronique, comme les transferts électroniques de fonds, les transactions effectuées par l'intermédiaire des services bancaires par téléphone, en ligne ou mobiles, d'un guichet automatique, à un point de vente ou au moyen d'une carte de débit.

Compte Agri-investissement

Un compte productif d'intérêts sans frais mensuels (mais sans privilège de tirage de chèques) offert aux producteurs agricoles.

Pour la liste des services additionnels et des frais non indiqués, consultez la section Autres services et frais.

		Compte Agri-investissement
Service	Monnaie du compte, intérêts et frais en :	\$ CA
Nombre de comptes Agri-investissement en \$ CA permis		1
Caractéristiques de votre compte offertes sans frais		
Nombre de transactions ¹ incluses par mois		5
Relevé mensuel en ligne		✓
Carte de débit BMO d'entreprise		✓
Accès aux services bancaires par téléphone, en ligne, mobiles et par guichet automatique		✓
Nombre illimité d'interrogations sur le solde ou les mouvements du compte par carte de débit		✓
Virement effectué à la demande du client (à la succursale ou par carte de débit)		✓
Frais mensuels d'administration de compte		✓
Frais mensuels du programme		0 \$
Frais pour les transactions excédant le nombre maximal de transactions¹		
Frais de transaction ¹		5,00 \$
Contenu des dépôts		
• Billets de banque (par tranche de 1 000 \$)		2,25 \$
• Pièces (par tranche de 100 \$; les pièces en \$ US ont la même valeur que les pièces en \$ CA)		2,25 \$
• Articles (par article; p. ex. : chèque)		0,20 \$
Frais mensuels de relevé papier		2,00 \$
Intérêts versés mensuellement		✓ Solde quotidien de fermeture

¹ Les transactions comprennent les chèques négociés et les autres transactions de débit ou de crédit portées au compte, y compris les dépôts, les retraits, les crédits et les débits électroniques, les règlements de factures par débit ou les débits et les crédits par carte de débit.

Programmes de services bancaires courants aux entreprises

Une gamme de programmes conçus spécialement pour les petites et les moyennes entreprises.

Pour la liste des services additionnels et des frais non indiqués, consultez la section Autres services et frais.

	Programme Petites entreprises		Programmes	
	\$ CA	\$ CA	\$ CA	\$ CA
Monnaie du compte, intérêts et frais en :				
Options offertes	Chèques Plus	Espèces Plus	1	2
Limite mensuelle de transactions¹	15	15	20	35
Inclus dans la limite mensuelle de transactions¹ – limite mensuelle de transactions de dépôt				
• Programme Mérite – Dépôts à la succursale			0	0
• Programme Mérite – Dépôts au guichet automatique				
• Programme Assistance Mérite – Dépôts à la succursale			10	10
Votre programme comprend				
N ^{bre} de comptes courants d'entreprises en \$ CA pouvant être liés au programme	1 + CETA	1 + CETA	1	1
Articles de dépôt retournés impayés (contrepassations)	2 sans frais par mois	2 sans frais par mois	2 sans frais par mois	2 sans frais par mois
Frais mensuels du programme				
Programme Petites entreprises	9,50 \$	9,50 \$		
Programme Mérite			15,00 \$	24,00 \$
Programme Assistance Mérite			22,00 \$	30,00 \$
Solde mensuel minimal² requis pour l'exonération des frais mensuels du programme				
Programme Petites entreprises	4 000 \$	4 000 \$		
Programme Mérite			5 000 \$	9 000 \$
Programme Assistance Mérite			8 000 \$	12 000 \$
Contenu des dépôts – Limites du programme				
<i>Les frais standards associés au contenu des dépôts ne s'appliquent pas pour tout mois où les dépôts ne dépassent pas la limite mensuelle indiquée :</i>				
Billets de banque	1 000 \$	4 000 \$	1 000 \$	3 000 \$
Articles (par article; p. ex. : chèque)	20	10	10	20
Frais pour les transactions excédentaires, en plus des frais mensuels du programme (par article)				
Transactions¹ excédant la limite mensuelle du programme	1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$
Dépôts excédant la limite mensuelle du programme	1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$
Articles de dépôt retournés impayés (contrepassations)	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$
Limites mensuelles visant le contenu des dépôts				
• Billets de banque (par tranche de 1 000 \$)	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$
• Pièces (par tranche de 100 \$; les pièces en \$ US ont la même valeur que les pièces en \$ CA)	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$
• Articles (par article; p. ex. : chèque)	0,20 \$	0,20 \$	0,20 \$	0,20 \$
Frais pour relevé mensuel papier avec images de chèques	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$

1. Les transactions comprennent les chèques négociés et les autres transactions de débit ou de crédit portées au compte, y compris les dépôts, les retraits, les crédits et les débits électroniques, les règlements de factures par débit ou les débits et les crédits par carte de débit. 2. Solde minimal qui doit être maintenu durant tout le mois pour obtenir l'exonération des frais fixes du programme pour ce mois. Dans le cas du programme Petites entreprises et des programmes Mérite et Assistance Mérite 5 et 6, le solde mensuel minimal doit être maintenu dans le compte duquel sont débités les frais mensuels du programme pour obtenir l'exonération des frais mensuels du programme pour ce mois. 3. TransfertÉclair est un service simple et gratuit offert à tous les clients de la Banque de Montréal. Vous pouvez l'utiliser pour transférer un nombre illimité de vos prélèvements automatiques existants



Si vous avez besoin d'aide pour choisir le programme qui convient, utilisez le calculateur des programmes aux entreprises à l'adresse bmo.com

Mérite et Assistance Mérite			
\$ CA	\$ CA	\$ CA	\$ CA
3	4	5	6
50	75	125	200
0	0	0	0
		25	25
20	20	25	25
1	1	3	3
2 sans frais par mois	2 sans frais par mois	2 sans frais par mois	2 sans frais par mois
34,00 \$	44,00 \$	85,00 \$	125,00 \$
40,00 \$	50,00 \$	105,00 \$	135,00 \$
13 000 \$	17 000 \$	32 000 \$	45 000 \$
16 000 \$	20 000 \$	42 000 \$	55 000 \$
5 000 \$	7 000 \$	10 000 \$	15 000 \$
30	50	70	100
1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$
1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$
5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$
2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$
2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$
0,20 \$	0,20 \$	0,20 \$	0,20 \$
2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$

(virements automatiques pour le règlement de factures) ou de vos crédits préautorisés actuellement effectués dans un ou plusieurs comptes d'une autre institution financière dans votre compte courant d'entreprise.

Tous les programmes comprennent les caractéristiques suivantes :

- Relevé mensuel en ligne
- Retour des images de chèques
- Frais d'établissement uniques au service de dépôt à toute heure (tous les autres frais s'appliquent)
- Carte de débit BMO d'entreprise
- Frais mensuels des services bancaires par téléphone, en ligne et mobiles (des frais de transaction peuvent s'appliquer)
- Nombre illimité d'interrogations sur le solde ou les mouvements du compte par carte de débit
- Confirmations bancaires
- Reçus de frais d'intérêt sur emprunt
- Service TransfertÉclair³
- Virements effectués à la demande du client (en succursale ou au moyen d'une carte de débit)

Toutes les limites mensuelles d'un programme ou d'une option s'appliquent à l'ensemble des comptes liés à un programme et non à chacun des comptes séparément. Les frais standards s'appliquent au compte d'épargne à taux Avantageux (CETA) pour entreprises ajouté à un programme Petites entreprises (en dollars canadiens seulement).

Autres services et frais

Quelques renseignements utiles

Voici un sommaire de nos services courants et des frais standards qui s'y rattachent. Pour tout renseignement sur les services et les frais applicables qui ne figurent pas ci-dessous, communiquez avec votre directeur – Comptes d'entreprises, le Centre contact clientèle – Services aux entreprises ou le personnel de votre succursale.

Service	Frais	Service	Frais
Si le compte est en dollars US, les frais sont payables en dollars US.		Si le compte est en dollars US, les frais sont payables en dollars US.	
Autres frais de transaction		Accès au moyen de la carte de débit BMO d'entreprise	
Règlement de factures¹		Carte de débit BMO d'entreprise (sujet à négociation)	
• Succursale	1,50 \$ par article	• Cartes supplémentaires (4 ou plus)	10,00 \$ par carte
• Guichet automatique, services bancaires par téléphone, en ligne ou mobiles	Aucuns frais	Services bancaires par téléphone, en ligne et mobiles	
• Services bancaires en ligne – Déclaration et paiement d'impôts	2,00 \$ par transaction	• Les frais mensuels visent uniquement l'accès aux services bancaires par téléphone et en ligne et ne tiennent pas compte des frais de transaction applicables, le cas échéant	
Commission de découvert par article (CDPA)		10,00 \$ par mois	
• Pour chaque article qui crée ou augmente un découvert ² . Ne s'applique pas aux montants compris à l'intérieur de la limite préétablie autorisée d'emprunt ³ .	5,00 \$ par article, plus les intérêts de découvert aux taux en vigueur	Services de dépôt⁴	
Demande de virement de fonds		Service de dépôt à toute heure	
• En personne à la succursale ou au moyen de la carte de débit BMO d'entreprise	Aucuns frais	Service permettant de déposer de l'argent en tout temps, jour et nuit, dans un dispositif à accès contrôlé	
• Virement effectué à l'initiative de la Banque	5,00 \$ par virement	• Location de sacs pour dépôts :	
• Virement entre les comptes d'un client demandé par téléphone, par la poste ou par télécopieur	5,00 \$ par virement		
Accès aux comptes par l'intermédiaire de réseaux autres que ceux de BMO Banque de Montréal⁴			
• Au Canada	1,50 \$	Ouvert	Non ouvert
• Aux États-Unis ⁵	3,00 \$	– 10 premiers sacs	50,00 \$
• Ailleurs	5,00 \$	– Sacs additionnels	27,50 \$
• Achat par carte de débit à l'extérieur du Canada	Sans frais additionnels	– Pour des périodes de moins d'un an : 1/2 des frais annuels pour chaque mois ou portion de mois, sous réserve d'un minimum de :	30,00 \$
			27,50 \$
		Approvisionnement en billets et en pièces de monnaie	
		• Billets	0,45 \$ par liasse
		• Pièces de monnaie	0,12 \$ par rouleau

(Suite à la page suivante)

1. Ces frais s'ajoutent aux frais de transaction applicables. 2. BMO Banque de Montréal porte les chèques aux comptes dans l'ordre où elle les reçoit par l'intermédiaire du système de compensation. Les commissions de découvert par article sont imputées dans l'ordre de réception des articles du système de compensation. 3. Vous n'êtes pas autorisé à créer un découvert à votre compte, à moins d'avoir au préalable convenu d'une limite d'emprunt avec BMO Banque de Montréal. Si vous êtes autorisé à avoir un découvert, nous vous facturerons une CDPA plus les intérêts de découvert aux taux en vigueur. 4. Des frais peuvent également être exigés pour l'utilisation du guichet d'une institution autre que BMO Banque de Montréal. 5. Les frais par utilisation ne s'appliquent pas aux guichets automatiques de Harris Bank sur le réseau Cirrus™.

Service**Frais**

Si le compte est en dollars US, les frais sont payables en dollars US.

Sacs UNISTOP^{MD} à usage unique

- Frais d'établissement uniques (par compte, par succursale) **18,00 \$ Divers⁷**
- Coût des sacs
- Frais de garde mensuels pour les sacs non ouverts **10,00 \$ par mois**
- Frais de service si les sacs sont fournis par le client **95,00 \$ par année**

Compartiments de coffre – Frais de location annuels

(toutes les grandeurs ne sont pas offertes à chaque succursale)

- Petit **45,00 \$**
 - Moyen **60,00 \$**
 - Grand **125,00 \$**
 - Très grand **200,00 \$**
 - Super grand **300,00 \$**
- } par année
- au coûtant**
- Percage d'un compartiment et remplacement de clés perdues

Traitement des chèques**Certification de chèques**

- À la demande de l'émetteur **15,00 \$**
 - À la demande d'une personne autre que l'émetteur **20,00 \$**
- } par article

Article déposé retourné impayé (contrepassation)

- Articles retournés **7,00 \$ par article**

Article en devises⁸

- Tirage d'un chèque en devises sur un compte en \$ CA **10,00 \$**
 - Négociation d'un chèque, d'un mandat ou d'une traite **5,00 \$**
- } par article (prime de change courante de la Banque en sus)

Article envoyé en recouvrement⁹

- Chèques de 250,00 \$ et moins **15,00 \$ par article**
- Chèques de plus de 250,00 \$ **0,125 %**
- frais minimaux **25,00 \$**
- frais maximaux **200,00 \$ par article**

Service**Frais**

Si le compte est en dollars US, les frais sont payables en dollars US.

Retour d'un article sans provision

- Pour chaque article (comme un chèque ou un prélèvement automatique) tiré sur votre compte et retourné pour provision insuffisante **45,00 \$ par article**

Retenue pour dépôt d'un chèque postdaté **3,00 \$ par chèque****Opposition au paiement** (d'un chèque ou d'un prélèvement automatique)

- Pour un chèque **12,50 \$**
 - Pour une série de chèques (en ordre) **20,00 \$**
- } par demande

Achat de chèques de voyage

- Commission **1,25 %** applicable au total de l'achat
- Commission applicable aux *Chèques pour deux* en dollars US **1,75 %** applicable au total de l'achat
- Frais minimaux **3,00 \$**

Encaissement d'un chèque de voyage

- Encaissement d'un chèque de voyage par un non-titulaire de compte de BMO Banque de Montréal (à l'exception des chèques de voyage American Express) **3,00 \$**

Frais divers**Fermeture d'un compte dans**

- les 90 jours suivant son ouverture **20,00 \$**

Renseignements sur un compte

- Pour chaque demande de renseignements sur un compte, téléphonique ou en succursale, notamment une demande concernant le solde ou les mouvements d'un compte, un article retourné, un virement postal, téléphonique ou télégraphique, un dépôt, ou une demande de relevé provisoire ou d'un double de relevé **5,00 \$ par demande, par compte**

Rapports de solvabilité⁶

- Pour chaque demande reçue d'une autre institution financière et visant la transmission de renseignements sur la solvabilité de notre client, ou chaque demande de notre client visant l'obtention de renseignements sur la solvabilité du client d'une autre institution financière
 - Demande destinée à une autre institution financière **24,00 \$**
 - Demande provenant d'une autre institution financière **18,00 \$**
 - Demande verbale **18,00 \$**
 - Demandes à destination ou en provenance de l'extérieur du Canada **31,00 \$**

(Suite à la page suivante)

6. Plus la TVQ/TPS/TVH, le cas échéant. Le numéro de TPS/TVH de BMO Banque de Montréal est R100390095 et son numéro de TVQ est 1000042494. 7. Le coût des sacs varie suivant le nombre commandé. Adressez-vous à votre directeur de comptes - Comptes d'entreprises ou au personnel de votre succursale pour plus de précisions. 8. Les articles en devises déposés puis retournés peuvent subir une perte de change en raison des fluctuations du taux de change. 9. L'autre institution financière peut exiger certains frais connexes. Nous nous réservons le droit d'imposer des frais relativement aux articles reçus en recouvrement.



Si le compte est en dollars US, les frais sont payables en dollars US.

Service	Frais	Service	Frais												
Si le compte est en dollars US, les frais sont payables en dollars US.		Si le compte est en dollars US, les frais sont payables en dollars US.													
Confirmation de banque (attestation pour vérificateurs) Les frais sont fonction du nombre et de la complexité des demandes <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sections <table border="0"> <tr><td>1</td><td>25,00 \$</td></tr> <tr><td>2</td><td>30,00 \$</td></tr> <tr><td>3</td><td>35,00 \$</td></tr> </table> • Frais minimaux par confirmation 25,00 \$ En plus des frais associés aux sections remplies <ul style="list-style-type: none"> • Liste des dirigeants 7,00 \$ • Enveloppe de retour non fournie 2,50 \$ 		1	25,00 \$	2	30,00 \$	3	35,00 \$	Recherche et copies <ul style="list-style-type: none"> • Recherche et copies d'un article lié à un compte d'entreprise (relevés, pièces justificatives, suivi de chèques, relevés de transactions et images de chèques) 5,00 \$ par article 							
1	25,00 \$														
2	30,00 \$														
3	35,00 \$														
Confirmation du solde d'un compte <ul style="list-style-type: none"> • Lettre de la Banque 10,00 \$ par lettre • Formulaire préimprimé 10,00 \$ par formulaire 		Ordre de virement permanent <ul style="list-style-type: none"> • Pour chaque établissement ou modification d'un ordre de paiement ou de virement régulier à partir d'un compte ou entre des comptes effectués à un moment déterminé, selon les instructions écrites du client (les frais habituels de retrait d'un compte s'appliquent à chaque transaction) 4,50 \$ par établissement ou modification 													
Avis de crédit ou de débit <ul style="list-style-type: none"> • Pour chaque avis de crédit ou de débit traité, y compris l'envoi de l'avis par la poste, le cas échéant 2,00 \$ par avis 		Effets de paiement¹⁰ et virements télégraphiques													
Chèques personnalisés <ul style="list-style-type: none"> • Le tarif est fonction du motif choisi et de la quantité. Pour plus de renseignements, communiquez avec votre directeur de comptes ou votre succursale Variés 		Mandat (en dollars CA ou US ou en livres sterling) ^{10,12} 7,50 \$ Traite bancaire (n'importe quelle monnaie offerte) ^{10,12} 7,50 \$ Chèque officiel (en dollars CA seulement) ^{10,12} 5,00 \$ <p style="text-align: right;">] par article</p>													
Avis de compte dormant (les frais s'appliquent si vous n'accusez pas réception dans un délai de 60 jours) <ul style="list-style-type: none"> • La Banque vous expédie un avis vous informant que votre compte est inactif depuis : <table border="0"> <tr><td>2 ans</td><td>20,00 \$</td></tr> <tr><td>5 ans</td><td>30,00 \$</td></tr> <tr><td>10 ans</td><td>40,00 \$</td></tr> </table> • Transfert à la Banque du Canada après : <table border="0"> <tr><td>2 ans</td><td>20,00 \$</td></tr> <tr><td>5 ans</td><td>30,00 \$</td></tr> <tr><td>10 ans</td><td>40,00 \$</td></tr> </table> 		2 ans	20,00 \$	5 ans	30,00 \$	10 ans	40,00 \$	2 ans	20,00 \$	5 ans	30,00 \$	10 ans	40,00 \$	Remarque : Les mandats et les traites bancaires en dollars US sont offerts sans frais lorsqu'ils sont achetés par l'intermédiaire d'un compte en dollars US. Les traites en dollars US sont tirées sur BMO Harris Bank NA et assujetties à la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent des États-Unis, notamment à l'obligation de vérifier si le nom du bénéficiaire figure sur les listes de ressortissants spécialement désignés et de pays frappés de sanctions tenues par l'Office of Foreign Assets Control des États-Unis. Selon le résultat de cette vérification, le bénéficiaire d'une traite en dollars US pourrait ne pas être en mesure de l'encaisser.	
2 ans	20,00 \$														
5 ans	30,00 \$														
10 ans	40,00 \$														
2 ans	20,00 \$														
5 ans	30,00 \$														
10 ans	40,00 \$														
Transmission de renseignements par télécopieur 2,00 \$ par page envoyée		Frais de manutention pour les virements télégraphiques^{11,13} <ul style="list-style-type: none"> • Réception de fonds (les frais imputés par l'autre institution financière sont à la charge de l'expéditeur) 14,00 \$ par paiement • Envoi de fonds (les frais imputés par l'autre institution financière sont à la charge du bénéficiaire) : <table border="0"> <tr><td>- Valeur transférée</td><td>0,20 %</td></tr> <tr><td>- Frais minimaux</td><td>15,00 \$</td></tr> <tr><td>- Frais maximaux</td><td>125,00 \$</td></tr> <tr><td>Plus les frais de communication</td><td>10,00 \$</td></tr> </table> 		- Valeur transférée	0,20 %	- Frais minimaux	15,00 \$	- Frais maximaux	125,00 \$	Plus les frais de communication	10,00 \$				
- Valeur transférée	0,20 %														
- Frais minimaux	15,00 \$														
- Frais maximaux	125,00 \$														
Plus les frais de communication	10,00 \$														

10. BMO Banque de Montréal et les autres institutions financières peuvent exiger des frais additionnels pour le remboursement ou le remplacement d'un effet de paiement perdu, volé ou détruit. 11. Des frais autres que ceux de BMO Banque de Montréal peuvent s'appliquer aux demandes de renseignements, d'enquête, de dépitage, etc. Renseignez-vous en succursale. 12. L'institution financière réceptrice peut imputer des frais. 13. Les autres institutions financières peuvent imputer des frais d'envoi et de réception de virements télégraphiques.

Comptes qui ne sont plus offerts

Les comptes ci-dessous ne sont plus offerts. Cette information s'adresse uniquement aux clients qui sont déjà titulaires d'un de ces comptes. Les frais sont proportionnels à l'utilisation des services et sont facturés mensuellement.

Pour la liste des services additionnels et des frais non indiqués, consultez la section Autres services et frais.

Service	Monnaie du compte, intérêts et frais en :	Compte d'épargne véritable ³	Compte d'épargne avec chèques
		\$ CA	\$ CA
Frais de dépôt par transaction¹			
• Dépôt à la succursale ou au guichet automatique		1,00 \$	1,00 \$
• Retour par carte de débit/contrepassation		1,00 \$	1,00 \$
• Crédit préautorisé/transfert électronique de fonds		1,00 \$	1,00 \$
Frais associés au contenu des dépôts			
• Billets de banque (par tranche de 1 000 \$)		2,25 \$	2,25 \$
• Pièces (par tranche de 100 \$; les pièces en \$ US ont la même valeur que les pièces en \$ CA)		2,25 \$	2,25 \$
• Articles (par article; p. ex. : chèque)		0,20 \$	0,20 \$
Frais de débit, par transaction¹			
• Chèque		s. o.	1,00 \$
• Prélèvement automatique/transfert électronique de fonds		s. o.	1,00 \$
• Achat par carte de débit		1,00 \$	1,00 \$
• Retrait au guichet automatique		1,00 \$	1,00 \$
• Retrait à la succursale		1,00 \$	1,00 \$
• Règlement de facture (à la succursale ou par carte de débit)		1,00 \$	1,00 \$
• Virement à la demande du client (à la succursale ou par carte de débit)		Sans frais	Sans frais
Solde mensuel minimal²			
• Solde mensuel minimal requis pour éliminer les frais associés aux débits du compte		1 000 \$	1 000 \$
• Solde mensuel minimal requis pour éliminer les frais de tenue de compte		200 \$	200 \$
Frais mensuels d'administration du compte		1,00 \$	1,00 \$
Relevé en ligne mensuel		Sans frais	Sans frais
Frais de relevé mensuel papier		2,00 \$	2,00 \$
Garde des images de chèques		s. o.	Sans frais
Frais (par cycle de relevé) si le relevé de compte est produit plus souvent que prévu pour le compte		5,00 \$	5,00 \$
Intérêts versés semestriellement (le 30 avril et le 31 octobre)		✓ Solde mensuel minimal ⁴	✓ Solde semestriel minimal ⁵

1. Les transactions comprennent les chèques négociés et les autres transactions de débit ou de crédit portées au compte, y compris les dépôts, les retraits, les crédits et les débits électroniques, les règlements de factures par débit ou les crédits par carte de débit. 2. Solde minimal qui doit être maintenu durant tout le mois pour obtenir l'exonération des frais de programme fixes pour ce mois. 3. Certaines transactions ne sont pas applicables à tous les comptes. Lorsqu'une transaction non applicable (sans objet) est présentée à la Banque de Montréal, cette dernière peut accepter de la traiter. Le cas échéant, les frais de service exigés seront fonction des frais associés aux dépôts et retraits en succursale ou aux chèques. 4. Intérêts calculés sur le solde mensuel minimal et versés semestriellement le 30 avril et le 31 octobre. 5. Intérêts calculés sur le solde semestriel minimal et versés le 30 avril et le 31 octobre.

Programmes qui ne sont plus offerts

Les programmes ci-dessous ne sont plus offerts. Cette information s'adresse uniquement aux membres et aux clients qui sont déjà titulaires d'un de ces programmes¹.

Pour la liste des services additionnels et des frais non indiqués, consultez la section Autres services et frais.		Programme Instabanque Plus pour petites entreprises	Programme Maxi-Service pour petites entreprises
Service	Monnaie du compte, intérêts et frais en :	\$ CA	\$ CA
Nombre maximal de transactions ¹ par mois		15 transactions électroniques ² (peut comprendre 5 chèques au lieu de 5 transactions électroniques)	20
Votre programme comprend :			
Nombre de comptes pouvant être liés au programme		1	1
Retour des images de chèques avec le relevé en ligne		✓	✓
Frais d'établissement uniques au service de dépôt à toute heure (tous les autres frais s'appliquent)		✓	✓
Sacs UNISTOP à usage unique pour le service de dépôt à toute heure		✓	✓
Carte de débit BMO d'entreprise		✓	✓
Frais mensuels d'accès aux services bancaires par téléphone ou en ligne (tous les autres frais s'appliquent)		✓	✓
Nombre illimité d'interrogations sur le solde ou les mouvements du compte au moyen de la carte de débit		✓	✓
Confirmations bancaires		s. o.	✓
Reçus de frais d'intérêts sur emprunt		s. o.	✓
Virement effectué à la demande du client (en succursale ou par carte de débit)		✓	✓
Articles de dépôt retournés impayés (contrepassations)		7,00 \$ ch.	✓
Frais mensuels du programme		10,00 \$	17,50 \$

¹ Ces programmes ne sont plus offerts. Cette information est donnée aux clients qui utilisent déjà ces programmes. De temps à autre, il se peut que nous révisions les caractéristiques et frais de votre programme de services bancaires. Un préavis sera donné en cas d'augmentation des frais ou de modification des caractéristiques ou des services inclus dans votre programme.

Pour la liste des services additionnels et des frais non indiqués, consultez la section Autres services et frais.

Service	Monnaie du compte, intérêts et frais en :	Programme Instabanque Plus pour petites entreprises	Programme Maxi-Service pour petites entreprises
		\$ CA	\$ CA
Frais pour transactions excédentaires – en plus des frais mensuels du programme (par article)			
Frais par transaction¹ de dépôt			
• Dépôts à la succursale		1,00 \$	1,00 \$
• Dépôts au guichet automatique		1,00 \$	1,00 \$
• Crédits électroniques ²		1,00 \$	1,00 \$
Articles de dépôt retournés impayés (contrepassations)		7,00 \$	Sans frais
Frais associés au contenu des dépôts			
• Billets de banque (par tranche de 1 000 \$)		2,25 \$	2,25 \$
• Pièces (par tranche de 100 \$; les pièces en \$ US ont la même valeur que les pièces en \$ CA)		2,25 \$	2,25 \$
• Articles (par article; p. ex. : chèque)		0,20 \$	0,20 \$
Transaction¹ de débit			
• Chèque		1,00 \$	1,00 \$
• Débit électronique ²		1,00 \$	1,00 \$
• Retrait à la succursale		1,00 \$	1,00 \$
• Règlement de facture		1,00 \$	1,00 \$
Frais de relevé mensuel papier avec images de chèques		2,00 \$	2,00 \$
Intérêts versés mensuellement			✓ Solde quotidien de fermeture

1. Les transactions comprennent les chèques négociés et les autres transactions de débit ou de crédit portées au compte, y compris les dépôts, les retraits, les crédits et les débits électroniques, les règlements de factures par débit ou les débits et les crédits par carte de débit. 2. Les transactions électroniques comprennent toutes les transactions effectuées et traitées de façon électronique, comme les transferts électroniques de fonds, les transactions effectuées par l'intermédiaire des services bancaires par téléphone, en ligne ou mobiles, d'un guichet automatique, à un point de vente ou au moyen d'une carte de débit.

Votre satisfaction nous tient à cœur

Résolution des différends

Nous vous encourageons à nous signaler tout différend pour que nous puissions le résoudre rapidement, efficacement et professionnellement. Votre confiance est pour nous de la plus haute importance.

1. Parlez avec un représentant à la succursale ou au bureau d'où émane le différend ou avec lequel vous faites généralement affaire. Si vous n'obtenez pas satisfaction, faites appel au directeur ou au superviseur.

Autrement, vous pouvez communiquer avec le :

**Centre contact clientèle
BMO Banque de Montréal**

Tél. : 1-877-225-5266

ATS : 1-866-889-0889

Visitez : bmo.com

2. Si, après avoir suivi l'étape 1, le différend n'est pas résolu, signalez-le au cadre supérieur de l'unité concernée :

**Vice-président régional
BMO Banque de Montréal**
(votre succursale pourra vous donner les coordonnées)

ou

**Président et chef de la direction
Services bancaires aux particuliers
et aux entreprises**

BMO Groupe financier
P. O. Box 1, first Canadian Place
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Tél. : 1-800-372-5111

Télé. : 416-927-6658

**Direction, Protection des
renseignements personnels,
BMO Groupe financier**

Si le différend concerne la confidentialité de vos renseignements personnels et qu'il n'est toujours pas résolu après avoir suivi les étapes 1 et 2, vous pouvez communiquer avec la direction, Protection des renseignements personnels :

**BMO Groupe financier
Chef de la confidentialité**

1 first Canadian Place, P. O. Box 150
Toronto (Ontario) M5X 1H3

Si vous n'obtenez toujours pas satisfaction, vous pouvez communiquer avec le :

**Bureau du commissaire à la
protection de la vie privée
du Canada**

112 Kent Street
Ottawa (Ontario) K1A 1H3

Tél. : 1-800-282-1376

Visitez : privcom.gc.ca

3. Si, après avoir suivi les étapes 1 et 2, le différend n'est toujours pas résolu, signalez-le à l'ombudsman de BMO Groupe financier. Celui-ci a pour mandat d'examiner de façon indépendante le problème que vous avez soulevé et de faire, dans un délai raisonnable, une recommandation non contraignante basée sur l'équité, l'intégrité et le respect.

L'ombudsman ne s'occupe pas :

- des politiques d'octroi de crédit ou des décisions en matière de gestion du risque de la Banque;
- des taux d'intérêt, des frais de gestion ou des autres frais qui s'appliquent à tous les clients;
- des affaires qui sont déjà devant les tribunaux.

**Ombudsman de BMO Groupe
financier**

55 Bloor Street West, 8th Floor
Toronto (Ontario) M4W 3N5

Tél. : 1-800-371-2541

Télé. : 1-800-766-8029

Courriel :

bmo.ombudsman@bmo.com

Visitez : bmo.com

4. Communiquez avec l'ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI). Après l'étape 3, vous pouvez communiquer avec l'OSBI dans les 180 jours pour un examen plus poussé du différend. L'OSBI est un service indépendant de résolution de différends concernant les services bancaires et d'investissement. Nous vous conseillons de suivre toutes les étapes de la procédure de résolution de différends de BMO Groupe financier avant de vous adresser à l'OSBI. Cependant, si vous nous faites parvenir une plainte et que vous êtes insatisfait de notre réponse, vous pouvez transférer votre plainte à l'OSBI 90 jours après la date à laquelle nous l'avons reçue, conformément à l'étape 2.

L'OSBI n'est pas un organisme de réglementation et ne joue pas le rôle de défenseur des consommateurs ni des sociétés du secteur. Les services qu'il offre sont gratuits pour les consommateurs.

Ombudsman des services bancaires et d'investissement

401 Bay St., Suite 1505, P. O. Box 5
Toronto (Ontario) M5H 2Y4

Tél. : 1-888-451-4519

Télééc. : 1-888-422-2865

Courriel : ombudsman@obsi.ca

Visitez : obsi.ca

Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC)

L'ACFC est l'organisme qui encadre les institutions financières de régime fédéral pour s'assurer qu'elles appliquent les lois fédérales sur la protection des consommateurs ainsi que les engagements volontaires et les codes de conduite. Par exemple, elle veille à ce que les institutions financières informent les consommateurs de leurs pratiques concernant le règlement des plaintes, des frais et des taux d'intérêt qui se rapportent à leurs produits et services et des fermetures de succursale.

Si vous désirez porter plainte relativement à un manquement potentiel à une loi en matière de protection des consommateurs, à un engagement volontaire ou à un code de conduite relié à un compte bancaire ou à des produits de crédit ou d'assurance, vous pouvez en faire part à l'ACFC, aux coordonnées suivantes :

Agence de la consommation en matière financière du Canada

427, avenue Laurier Ouest, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Tél. (français) : 1-866-461-ACFC (2232)

Tél. (anglais) : 1-866-461-FCAC (3222)

Télééc. : 1-866-814-2224

Pour obtenir la liste des lois fédérales sur la protection des consommateurs, des engagements volontaires et des codes de conduite, consultez le site Internet de l'ACFC à l'adresse acfc-fcac-gc.ca.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

^{MD*} MasterCard est un usager sous licence de la marque déposée Cirrus, propriété de Cirrus System, LLC.

^{®/SM[†]} Apple est une marque de commerce d'Apple Inc., enregistrée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

^{TM[†]} BlackBerry World ainsi que les marques de commerce, les noms et les logos qui y sont liés appartiennent à Research In Motion Limited et sont déposés ou utilisés aux É.-U. ainsi que dans d'autres pays du monde.

TM Google Play est une marque de commerce de Google Inc.



demander



Nous voulons vous aider

Chez BMO Banque de Montréal, nous comprenons que les services bancaires utilisés par votre entreprise ne représentent qu'un aspect de vos besoins financiers globaux; vous devez aussi tenir compte de vos finances personnelles, de votre avenir et de l'avenir de votre famille.

Le professionnel en placement de votre succursale de BMO Banque de Montréal peut vous aider à élaborer une stratégie financière intégrée qui combine des solutions de placement, de planification de retraite et de planification de la relève.

Pour plus de renseignements, parlez à votre directeur de comptes ou :

- passez à votre succursale de BMO Banque de Montréal;
- appelez-nous au 1-877-262-5907;
- consultez bmo.com.



Accès fauteuil roulant : Composez le 1-877-262-5907 pour savoir où se trouve la succursale accessible aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant la plus proche.



Service de téléimprimeur : BMO Banque de Montréal offre un service de téléimprimeur (ATS) pour assister les personnes sourdes ou malentendantes. Pour utiliser ce service, composez le 1-866-889-0889.



Sources Mixtes

Groupe de produits issu de forêt
 gérées et d'autres sources contrôlées
 www.fsc.org Cert no. XXX-XXX-000
 © 1996 Forest Stewardship Council

5096224 (09/13)

